



Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021

Procès Verbal

Les adhérents de l'association "Athlé du Pays de Redon" (APR) ont été régulièrement convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui a lieu le vendredi 22 octobre 2021, à 19h00, à la Maison des Associations de Redon.

Le quorum est fixé par les statuts au quart des membres de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'assemblée générale ordinaire, soit 145 personnes cette année (quorum : 37 personnes).

A 19h00, 50 personnes sont présentes (dont 9 procurations), le quorum est donc atteint et l'assemblée générale ordinaire peut débuter.

En raison de l'épidémie du COVID-19, l'assemblée générale se déroule dans le strict respect des règles sanitaires : gel hydro-alcoolique disponible à l'entrée de la salle, port du masque obligatoire pour chaque personne présente, respect des gestes barrières.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Rapport d'activité du Président, bilan des effectifs, bilan fédéral
- 2 - Rapport financier
- 3 - Bilan sportif de la saison 2020 / 2021
- 4 - Objectifs sportifs pour la nouvelle saison 2021 / 2022
- 5 - Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration (présentation des candidats et vote)
- 6 - Questions diverses - Débat

1 - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRESIDENT

Le Président, Rémy HOMMETTE, commence par remercier les membres de l'association présents à l'assemblée générale et présente son rapport d'activité :

"Que dire sur cette saison 2020-2021 si particulière ? Je serais tenté de dire "malheureusement pas grand-chose" ! Ce qui est sûr, c'est qu'elle fut longue et difficile à vivre, à cause de cette pandémie du COVID-19.

Vous n'avez pas pu participer aux divers évènements qui rythment habituellement une saison sportive (pas de courses sur route, pas de trails ni de championnats, annulation des Marronnaises).

Les entraînements adultes ont dû être interrompus pendant le couvre-feu imposé et il a fallu attendre la fin de saison pour pouvoir recommencer à pratiquer un peu notre activité.

Heureusement, pour les jeunes, nous avons pu maintenir les séances d'entraînement toute la saison, ce qui est tout de même une source de satisfaction.

Toutefois, il nous faut faire attention à bien respecter le protocole sanitaire et être rigoureux sur l'utilisation des locaux mis à notre disposition, notamment bien refermer les vestiaires à clefs lors des entraînements.

Vous avez pu voir une évolution en septembre avec l'inscription en ligne sur le site Asso Connect.

Pour la nouvelle saison 2021 / 2022, le Conseil d'Administration a voulu faire un geste pour les licenciés qui avaient pris leur licence la saison passée et les récompenser par une réduction sur le montant de l'adhésion de cette saison.

Ainsi, le club a proposé la cotisation à prix coutant pour les adhérents concernés.

Par ailleurs, je suis obligé de me répéter, mais je dois vous dire que nous ne pourrons plus accueillir au sein du club de nouvelles personnes qui souhaitent faire de l'athlétisme si nous n'arrivons pas à mobiliser de nouveaux encadrants. Il y a vraiment urgence à compléter l'équipe d'entraîneurs afin de pérenniser l'avenir de l'APR.

Je vais évoquer maintenant un point beaucoup plus positif ! Cette saison, nous allons pouvoir profiter des nouvelles installations sportives au stade municipal, qui vont nous permettre de pratiquer l'athlétisme dans d'excellentes conditions.

Merci à la Mairie de REDON de nous mettre à disposition cette superbe piste bleue.

La nouvelle piste synthétique et toutes les installations annexes vont nous permettre d'organiser des compétitions (interclubs, championnats et meeting) et pour cela, il faudra des bénévoles pour permettre le bon déroulement de ces manifestations.

Cela aura un avantage considérable sur nos finances, dans la mesure où le club aura moins de frais de déplacement (notamment pour les interclubs et championnats).

Nous devons donc tout faire pour nous permettre d'organiser des évènements et j'en appelle à nouveau à tous les adhérents et bénévoles qui voudront bien se mobiliser.

L'APR est partenaire et club support de plusieurs compétitions de la région redonnaise (trails de Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Perreux, Renac / Saint-Just, Bains sur Oust). Ce sont des épreuves où l'on voit habituellement beaucoup les couleurs du club.

Malheureusement, nous avons peu de résultat cette année suite à l'annulation de toutes ces courses et des championnats.

Je m'arrête là pour mon rapport et je préfère vous laisser la parole pour débattre de l'avenir du club et de vos souhaits.

Merci à toutes et à tous, je vous souhaite une bonne saison 2022.

Le Président évoque ensuite l'évolution des effectifs de l'APR :

Cette année, le club a vu ses effectifs énormément diminuer à cause de l'épidémie du COVID-19 et de toutes les contraintes qui en découlent, passant de 295 licenciés lors de la saison 2019 / 2020 à 193 membres pour la saison 2020 / 2021, soit 102 personnes de moins !

A noter que c'est le nombre de licenciés adultes qui a diminué le plus. Ainsi, on constate une diminution de 51 licenciés dans la catégorie masters par rapport à la saison précédente. On dénombre également 7 athlètes en moins dans la catégorie espoirs et 5 adhérents en moins chez les séniors.

Les catégories jeunes ont également perdu des licenciés, mais dans des proportions moindres que chez les adultes. A noter toutefois une diminution de 11 athlètes dans la catégorie minimes et de 13 licenciés chez les cadets. Seul l'effectif des poussins est resté stable (+ 1 licencié).

Effectifs de l'APR pour la saison 2020 / 2021 :

- ↳ 193 licenciés, dont 84 masters (vétérans), 11 séniors, 4 espoirs (U23), 15 juniors (U20), 16 cadets (U18), 13 minimes (U16), 14 benjamins (U14), 20 poussins (U12) et 16 éveils (U10)
- ↳ Répartition par sexe : 111 hommes et 82 femmes
- ↳ Répartition par catégorie : 99 adultes (Ma/Se/Es) et 94 jeunes (Ju/Ca/Mi/Be/Po/Ea)

Classement du club (par points) :

- ↳ 476^{ème} / 1859 clubs affiliés à la FFA au niveau national
- ↳ 24^{ème} / 104 clubs au niveau régional (Bretagne)
- ↳ 9^{ème} / 41 clubs au niveau départemental (Ille-et-Vilaine)
- ↳ Total de 546 points obtenus par 30 athlètes pour la saison 2020 / 2021
- ↳ Rappel : 1 054 points obtenus par 157 athlètes lors de la saison 2019 / 2020

Remarque : comme la saison précédente, la saison sportive 2020 / 2021 a été fortement perturbée par l'épidémie du COVID-19 et très peu de compétitions ont pu être organisées. C'est la raison pour laquelle le nombre de points obtenus par le club a quasiment diminué de moitié par rapport à la saison 2019 / 2020.

2 - RAPPORT FINANCIER

La Trésorière, Chantal HOUIX, présente le rapport financier (présentation des comptes pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021).

① Dépenses :

- licences (parts FFA, LBA, CD 35) : 11 237,45 €
- frais de fonctionnement : 2 072,70 €
- achats (matériel, maillots, vêtements, divers...) : 998,58 €
- manifestations adultes : 0 € (aucune manifestation organisée cette saison)
- manifestations jeunes : 117,37 €

② Recettes :

- licences (cotisations des adhérents) : 15 143,25 €
- fonctionnement (subventions, sponsors...) : 7 546,00 €
- ventes (maillots, vêtements) : 1 680,00 €
- manifestations : 1 683,30 €

③ Résultats :

- total des dépenses : 14 426,10 € (rappel saison précédente : 36 860,93 €)
- total des recettes : 26 052,55 € (rappel saison précédente : 40 387,58 €)
- le bilan financier de la saison 2020 / 2021 laisse donc apparaître un excédent de 11 626,45 € (rappel : excédent de 3 526,65 € pour la saison 2019 / 2020)

3 - BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2020 / 2021

Roland SEROT présente les principaux résultats sportifs de la saison passée, en rappelant toutefois que la saison 2020 / 2021 a été, comme la saison précédente, très fortement perturbée par la crise sanitaire liées au COVID-19.

En effet, de nombreuses courses et compétitions ont dû être annulées ou reportées.

Par conséquent, pour la deuxième saison consécutive, les résultats des athlètes de l'APR sont très peu nombreux. Pour autant, on peut citer quelques résultats ou participations :

- Plusieurs jeunes athlètes ont réalisé de bonnes performances lors des quelques compétitions qui ont tout de même pu avoir lieu au cours de la saison (piste essentiellement), parmi lesquels on peut citer Maelys LATIF (Es), Carla HEDAN (Es) et Jeanne HERVE (Mi)

- Participation d'Anne et Joël RAIMBAU à l'Ultra Trail du Mont Blanc (UTMB), avec une 2^{ème} place en catégorie M3 pour Anne
- Christian RICARD et Martine HAMEILLON en marche nordique

4 - OBJECTIFS SPORTIFS POUR LA NOUVELLE SAISON 2021 / 2022

Le Président, Rémy HOMMETTE, présente les principaux objectifs sportifs du club pour la nouvelle saison 2021 / 2022 :

- Participation d'un maximum d'athlètes (jeunes et adultes) aux cross cet hiver, notamment aux championnats départementaux (Combourg le 16 janvier 2022)
- Qualification d'un maximum d'athlètes (jeunes et adultes) aux championnats de Bretagne de cross à Pontivy (30 janvier 2022), aux pré-France à Eu (Normandie - 20 février) et aux championnats de France qui auront lieu aux Mureaux (Ile-de-France - 12 et 13 mars)
- Participation d'un grand nombre d'athlètes aux courses locales
- Maintien et si possible augmentation du nombre de jeunes qualifiés aux championnats de Bretagne en salle et sur piste, ainsi qu'aux ½ finales interrégionales
- Maintien du classement du club en Nationale 3
- Augmenter le nombre d'encadrants au sein du club (entraîneurs et juges)
- Organiser l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme synthétique

5 - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 novembre 2018, il est procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration de l'association.

Nom des quatre membres sortants : Rémy HOMMETTE, Sébastien LIBOT, David SANTERRE et Roland SEROT.

Compte-tenu du nombre maximum de membres au sein du conseil d'administration, fixé à dix-huit dans les statuts, dix postes sont à pourvoir.

Nom des membres ayant fait acte de candidature : Raphaël GOUDIN, Rémy HOMMETTE, Sébastien LIBOT, David SANTERRE et Roland SEROT.

Le Président demande si d'autres membres de l'association souhaitent présenter leur candidature à un poste d'administrateur. Michel BADOIZEL se porte candidat.

Après un vote à main levée, les six candidats sont élus à l'unanimité.

A l'issue de la présente assemblée générale, le conseil d'administration est donc composé des quatorze personnes suivantes :

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| - Michel BADOIZEL | - Sébastien LIBOT |
| - Jean-Jacques COLLIN | - David MANDIN |
| - Raphaël GOUDIN | - Christophe NOBLET |
| - Yann HAMON | - Bernard ROUXEL |
| - Rémy HOMMETTE | - David SANTERRE |
| - Chantal HOUIX | - Roland SEROT |
| - Anne-Céline LABARRE | - Stéphane TRICARD |

Quatre postes restent non pourvus au sein du conseil d'administration.

6 - QUESTIONS DIVERSES - DEBAT

Rémy HOMMETTE présente quatre nouveaux adhérents qui arrivent à l'APR cette saison, par mutation depuis le club de La Vigilante - Athlé Pays de Fougères. Il s'agit de Jacqueline et Emile HERRY, ainsi que Maud et Jean-Michel PREVEL.

A noter que Emile HERRY est juge marche.

Par ailleurs, le club a souhaité mettre à l'honneur et remercier Marie-Andrée JOUBAUD pour toutes ses années passées au sein de l'APR, pour les nombreuses courses et compétitions auxquelles elle a participé (en France et à l'Étranger), ainsi que pour tous ses excellents résultats.

Marie-Andrée est licenciée à l'APR depuis la naissance du club, mais cette saison, à bientôt 70 ans, elle a décidé de ne plus reprendre de licence. Le Président lui remet un cadeau de remerciement, en rappelant que chacun a pu apprécier sa gentillesse, son dynamisme, sa disponibilité et son implication dans la vie du club pendant toutes ces années.

En l'absence d'autres questions diverses, le Président décide de clore cette assemblée générale.

Fait à Redon, le 6 novembre 2021

Le Président	le Trésorier	le Secrétaire
		
Rémy HOMMETTE	Yann HAMON	Raphaël GOUDIN